

Marché des créateurs

ÉDITION SPÉCIALE
Saint-Valentin

SAM. 7 FÉVRIER

9h-17h30

SALLE DES FÊTES
DE L'HÔTEL DE VILLE

APPEL À CANDIDATURE

Objet : Dossier de candidature pour le Marché des créateurs édition spéciale Saint-Valentin

Date : Samedi 7 février 2026 de 9h à 17h30

Lieu : Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

Merci de retourner ce formulaire de demande de participation par courriel
evenementiel@carqueiranne.fr
avant le lundi 26 janvier 2026.

Votre candidature devra comporter :

- Le présent formulaire d'inscription dûment rempli
- Une attestation de Responsabilité civile professionnelle
 - Des photos de vos créations
 - Un KBIS

**Les exposants retenus recevront une confirmation de participation
le mardi 27 janvier 2026 au plus tard.**

Renseignements à compléter :

Nom et prénom :
Nom du créateur ou de l'entreprise :
Téléphone :
Mail :
Adresse et code postal :
N° SIRET :
Adresse du site web et/ou page Facebook-Instagram
Type de création :
Description des créations :

Dimensions et tarifs des stands pour une journée :

Tarif de 5€ le mètre linéaire, conformément à la décision du Maire n°DM2025-055-DF en date du 15 juillet 2025, fixant les tarifs applicables à l'occupation du Domaine Public.

Deux choix pourront être mis à votre disposition (**à cocher**) :

1) Pour un stand simple : 10€ (soit 2 mètres linéaires)

Nous pouvons mettre à votre disposition 1 table de 1m80x80cm et 2 chaises

- Je souhaite le matériel
- Je n'ai pas besoin de matériel

2) Pour un stand double : 20€ (soit 4 mètres linéaires)

Nous pouvons mettre à votre disposition 2 tables de 1m80x80, 2 chaises

- Je souhaite le matériel
- Je n'ai pas besoin de matériel

Besoin électrique oui non

Processus de dépôt de candidature :

1. Vous recevez ce dossier à remplir et à nous renvoyer avant le lundi 26 janvier 2026 pour que votre candidature soit bien prise en compte, passé ce délai, celle-ci ne sera pas valable.
2. Notre commission d'attribution des emplacements se réunira le mardi 27 janvier, pour vous donner une réponse définitive le mardi 27 janvier par courriel ou par téléphone.
3. L'attribution sera définitive après le règlement de votre emplacement, à effectuer auprès de la Régie de recettes droits de place, située au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, au plus tard le lundi 2 février 2026.

Acte d'engagement :

- Le soussigné confirme que les informations ci-dessus sont contractuelles.
- Le soussigné accepte que sa participation au marché des créateurs édition spéciale St Valentin soit régie par le règlement ci-après dont il déclare avoir pris connaissance.
- Le soussigné s'engage par la présente à participer au marché des créateurs édition spéciale St Valentin si sa candidature est retenue.

À le

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

RÈGLEMENT DU MARCHÉ DES CRÉATEURS SPÉCIAL SAINT-VALENTIN

Article 1 : Objet

Le présent règlement a pour objectif de définir les conditions de participation au Marché des Créateurs - Édition Spéciale Saint-Valentin, organisé par la Ville de Carqueiranne. Ce marché vise à promouvoir les créations artisanales originales en lien avec le thème de la Saint-Valentin.

Article 2 : Conditions de participation

1. Le marché est ouvert aux créateurs, artisans et artistes proposant des produits faits main ou conçus en petite série.
2. Les produits présentés doivent respecter le thème de la Saint-Valentin ou être en accord avec l'esprit de l'événement (bijoux, décoration, mode, gourmandises, etc.).
3. Les exposants doivent être majeurs et exercer une activité déclarée.
4. Les stands vendant des produits alimentaires doivent respecter les normes d'hygiène en vigueur et présenter les certifications nécessaires.

Article 3 : Modalités d'inscription

1. Les exposants doivent soumettre leur candidature avant le 26 janvier 2026.
2. Le dossier de candidature doit inclure :
 - Une présentation de l'activité et des produits proposés.
 - Des photos des créations.
 - Une copie de l'attestation de responsabilité civile professionnelle en cours de validité.
 - Les coordonnées complètes de l'exposant.
 - Un KBIS.
3. Les candidatures doivent être envoyées par email à evenementiel@carqueiranne.fr ou déposées à la mairie.
4. Les exposants sélectionnés seront informés par email ou téléphone avant le 27 janvier 2026.

Article 4 : Décoration des stands

1. Le thème de cette édition étant la Saint-Valentin, chaque exposant est tenu de décorer son stand de manière adaptée (éléments en lien avec l'amour, les coeurs, les fleurs, les couleurs : rouge, rose, etc.).
2. La décoration doit être soignée et respecter les normes de sécurité (pas d'éléments inflammables à proximité des sources de chaleur).
3. Les organisateurs se réservent le droit de demander des ajustements si la décoration n'est pas jugée conforme au thème.

Article 5 : Installation et désinstallation des stands

1. Les exposants doivent installer leur stand entre 7h et 9h.
2. Les stands doivent être prêts à accueillir le public dès l'ouverture du marché à 9h et rester opérationnels jusqu'à 17h30.
3. La désinstallation des stands ne doit pas commencer avant la fin officielle de l'événement et s'effectuera de 17h30 jusqu'à 19h au plus tard.
4. Les exposants sont responsables du nettoyage de leur espace avant leur départ.

Article 6 : Responsabilité

1. Chaque exposant doit fournir une attestation de responsabilité civile professionnelle couvrant les risques liés à son activité.
2. Les exposants sont responsables de leur matériel, de leurs produits et des éventuels dommages causés à des tiers.
3. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégradation du matériel ou des créations exposées.

Article 7 : Conditions d'annulation

1. En cas de désistement, l'exposant doit informer les organisateurs au moins 7 jours avant l'événement.
2. Si l'événement devait être annulé pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs (intempéries, cas de force majeure), aucune compensation ne pourra être réclamée.

Article 8 : Litiges

Tout manquement au présent règlement pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'exposant, sans remboursement ni compensation. En cas de litige, seule la juridiction compétente sera saisie.

Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à contacter l'équipe organisatrice au 04 94 01 40 43 ou par email à evenementiel@carqueiranne.fr.